

Le secrétaire national de FO Jean-Claude Mailly publie « Il faut sauver le service public » dans lequel il aborde de nombreux exemples de casse du service public que la fédération de Dordogne a tenu à illustrer d'exemples locaux. Et ils ne manquent malheureusement pas.

Urgence dans les services publics

Par Philippe Jolivet

Dans cet ouvrage, Jean-Claude Mailly met en avant les effets néfastes des différentes réformes et des restrictions budgétaires dont sont victimes les services publics.

Il y donne des exemples concrets et la Dordogne est même citée à plusieurs reprises. Afin de présenter ce livre qui sera en vente dans les locaux de FO et lors du meeting départemental qui se déroulera mercredi à 18 h à la Filature de l'Isle et de sensibiliser le public sur cette question, la fédération de la Dordogne fait le point sur la situation dans le département.

D'un point de vue générale, « 400 000 emplois publics ont été supprimés depuis 2007 alors que la population a augmenté de 4 millions de personne en l'espace de 10 ans », explique Pierre Courrèges-Clerc, le secrétaire départemental de FO. « On entend toujours que la fonction publique ne se réforme pas et pourtant entre la RGP, la MAP, la REACT, la loi HsPT, le changement de statut de la Poste, la fusion de pôle emploi, la réforme ferroviaire ou encore la réforme des collectivités territoriales, il me semble que les salariés et les fonctionnaires ont subi tout cela de plein fouet. Et les citoyens en pâtissent aussi avec des services publics de plus en plus éloignés des citoyens. Jusqu'à maintenant, le service public a servi d'amortisseur social durant la crise, donc le remettre en cause est suicidaire. Et pourtant aujourd'hui on ne cesse de le faire en parlant d'ailleurs non plus de services publics mais de la « dépense publique ». Ça passe beaucoup mieux de faire des réformes sous couvert d'économies. Mais rappelons que le salaire des fonctionnaires ne représente que 23 % de la dépense publique la majeure partie étant reversée aux familles et entreprises à travers les prestations sociales notamment et bénéficient aux entreprises privées à travers la commande publique. Donc le service public est générateur de richesses ».

Localement les exemples sont légion. A la Poste tout d'abord, « on est passé dans le département de 211 bureaux de Poste à 104. Bien sûr la direction se défend en disant qu'il reste des « points de contact » chez des commerçants ou à travers les agences postales mais le service n'est pas le même. On est ainsi passé de 2000 postes à 1300 notamment avec des opérations comme la fermeture du centre de tri de Marsac qui employait environ 140 per-



Le livre sera disponible à la Bourse du travail et lors du meeting de mercredi à 18 h à la Filature

sonnes au profit de plateformes de regroupement comme celle qui a été créée à Cestas en Gironde où cinq départements sont regroupés » explique Stéphane Greffe.

Chez les inspecteurs du permis de conduire on s'inquiète aussi, « on parle de privatisation de l'examen du permis de conduire et on est déjà en plein dedans puisque l'examen du Code va être laissé au privé. On parlait du prix élevé mais ça ne va faire que l'augmenter puisque l'usager devra payer le passage de l'examen au code et à terme ce sera pareil pour le permis », explique Catherine Bois inspecteur du permis de conduire qui déplore le fait que « on va passer de l'apprentissage de la

conduite à l'obtention d'un permis comme d'une marchandise. Que vont devenir les centres d'examen secondaires comme Sarlat, Thiviers, Nontron, Ribérac et Montpon qui sont des centres de proximité et qui fermeront sans doute ? La conséquence c'est un surcoût pour l'usager et une attente plus longue. On sait que l'examen devrait coûter à l'usager environ 30 euros. Avec 800 000 examens passés par an certains n'attendent que ça ».

Même constat aux services de la Préfecture qui ont déjà payé un lourd tribut. « Nous sommes passés de 250 à 150 en dix ans », explique Jean-François Diaz qui prend deux exemples concrets de propositions

du gouvernement. « Tout d'abord la mise en place de plateformes régionales pour les passeports. Ça n'aura pas de grandes répercussions sur les usagers mais en Aquitaine c'est le Lot-et-Garonne qui a été choisi pour cette mission donc ça se traduira par une perte d'effectifs pour nous ». Autre exemple qui lui, aura des répercussions sur les usagers : les naturalisations. Elles devraient se faire désormais sur Bordeaux et comme cette procédure demande au minimum un entretien obligatoire on imagine la gêne pour les usagers devant se rendre à Bordeaux. Les agents des collectivités territoriales ne sont guère plus rassurés avec la baisse des dotations d'État, le trans-

fert de compétences vers les communautés d'agglomération qui font penser que certains échelons comme les mairies ou les départements pourraient devenir de véritables coquilles vides et les économies que les collectivités tentent de trouver un peu partout. « Certaines ont déjà trouvé la solution », explique Joël Buisson, « en supprimant les Nb1 (nouvelles bonifications indiciaires) qui permettent aux catégories C d'atteindre péniblement les 1 200 euros par mois ».

La santé est devenue une marchandise comme les autres, les établissements devant répondre à des critères de rentabilité. « On n'embauche pas des personnes trop qualifiées donc trop chères comme on a l'exemple à l'Ehpad d'Eymet favorisant ainsi la précarité », explique Juliette Bordet, « L'ARS a déclaré qu'un établissement de moins de 80 lits n'était pas rentable ne se souciant guère de l'offre de santé sur les territoires. Avec des questions qui se posent sur le nord du département et sur l'avenir de l'hôpital de Sarlat ».

L'Éducation nationale devait être privilégiée selon François Hollande et là aussi on est loin du compte aux yeux de Béatrice Sarnac avec la réforme de rythmes scolaires et le recrutement de personnel non formé pour pallier les manques d'enseignants dans certaines matières où le peu d'attractivité des salaires pour des diplômés à bac + 5 payés seulement 13 % de plus que le Smic et la volonté de casser la filière professionnelle au profit de l'apprentissage par exemple.